

Traitement des déchets dans le Puy de Dôme: **Urgence, Solidarité, Responsabilité !**

Depuis plus de vingt ans, les principaux décideurs de ce département n'ont pas su ou voulu, ou n'ont pas eu le courage, de répondre aux besoins d'équipements nécessaires pour traiter les déchets.

L'actualité nous en montre pourtant l'urgence !

Gâce au plan départemental d'élimination des déchets, s'est développée une politique de prévention, de tri, de traitements diversifiés : méthanisation, compostage, incinération avec valorisation énergétique, enfouissement. Révisé en 2002, approuvé par le Conseil Général, ce plan s'est mis en place grâce aux syndicats de collecte et au VALTOM. Depuis quelques mois, et malgré les décisions de justice, quelques élus, en particulier ceux de Clermont Communauté, continuent de s'opposer, par tous les moyens, à la construction, déjà effective, de l'incinérateur. Rappelons que sa capacité est passée de 170 à 150.000 tonnes.

En réalité, ces élus s'opposent à un processus démocratique, réglementaire, sans respect pour les engagements et décisions qu'ils ont, pourtant, pris pour la plupart.

Il existe en France plus de 130 incinérateurs, c'est un mode de traitement largement répandu dans tous les pays d'Europe et qui obéit, de manière très stricte, à des normes européennes sévères, en particulier sur le plan sanitaire. L'agglomération de Clermont-Ferrand est pratiquement la dernière en France à ne pas disposer d'un tel mode de traitement, producteur d'énergie renouvelable (électricité pour 30.000 habitants).

Le Grenelle de l'Environnement a reconnu ce mode de traitement. Il a rejeté les arguments des « anti-incinérateurs » locaux.

Alors pourquoi des élus continuent-ils, souvent après avoir voté pour, de s'opposer aujourd'hui à ce type de traitement ?

Contre toute attente, et apparemment sans démarche démocratique, des élus de Clermont Communauté, dont le Président, viennent de « déclarer la guerre » aux autres syndicats de collecte du département, en refusant de continuer d'accueillir, comme ils s'y étaient engagés, les déchets du SBA et du SIB, sur le site de Puy Long.

Ainsi, ces élus essaient d'opposer les territoires urbains et les territoires ruraux. Diviser, par déchets interposés, le territoire du Puy-de-Dôme.

Que valent dans ces conditions les déclarations des mêmes élus, sur la métropolisation du territoire ? Sur la nécessité d'un SCOT, solidaire, ouvert, capable d'accueillir 50.000 nouveaux habitants ? Sur un territoire moderne, attractif ?

Quelles garanties ont les élus et la population de ce département, du Grand Clermont, que les engagements d'aujourd'hui ne seront pas remis en cause demain par la même collectivité ?

C'est le débat politique et électoraliste qui prédomine, alors que nous souhaitons, comme beaucoup d'élus de toutes sensibilités, contribuer à apporter une solution pérenne au traitement des déchets dans le département.

Les élus communistes et républicains du département s'émeuvent d'une situation, créée unilatéralement par des élus de Clermont Communauté,

qui pénalise déjà les conditions de travail de nombreux salariés du SBA et du SIB, qui va augmenter la facture des contribuables, qui donne une image malsaine du rôle que doit jouer Clermont Communauté dans ce département.

Il faut arrêter le gaspillage de l'argent public.

Ce sont des dizaines de millions d'euros qui sont en jeu, c'est la capacité de notre département à traiter les déchets de ses habitants. De même, le maintien de cette situation dans les prochains mois ferait augmenter la note à payer par les usagers du SBA et du SIB.

Pendant combien de temps, les camions de déchets vont faire le tour du département, aller dans l'Allier, ou dans d'autres départements, au mépris du respect de l'environnement ? Il est évoqué le chiffre d'un demi million de kilomètres supplémentaires. C'est absurde ! Nous pouvons ajouter que c'est une solution provisoire, le département de l'Allier ne pourra indéfiniment recevoir nos déchets.

Oui à la mise en œuvre, dans sa globalité, du plan départemental d'élimination des déchets.

Oui au respect des multiples décisions judiciaires qui confortent le VALTOM dans sa mission au service d'une politique préventive, de tri, de valorisation diversifiée des déchets dans le Puy-de-Dôme. Le plan départemental s'appuie sur une solidarité départementale, sur une péréquation financière qui permettra à chaque usager, qu'il soit sur un territoire rural ou urbain, de payer le même montant de traitement.

Aucune autre solution ne permet aujourd'hui de traiter nos déchets. C'est urgent. C'est l'intérêt des habitants, des salariés, des contribuables.



**Association Départementale
des Elus Communistes et Républicains 63**

34, rue des Clos 63100 – Clermont-Fd - contact : adecr63@gmail.com

